

Contact :



Philippe DIEULOT



philippe.dieulot@partenaireif.fr



06.51.47.39.51



Calendrier :

Sur demande.



Modalité de formation :

En présentiel : entrées/sorties permanentes.



Prérequis :

- Connaître l'environnement Windows ;
- Avoir des bases de Word ou avoir suivi le module standard Word.



Durée :

- Formation : en fonction des besoins
- Certification : 1H



Lieu(x) :

- 23 rue du Général Chanzy
62100 CALAIS
- En entreprise



Coût :

Contacter M. Dieulot.



Accessibilité :

Référent handicap :



Adeline SIX

adelinesix@partenaireif.fr

23 rue du Général Chanzy-62100 CALAIS

Tél. : 03.21.36.74.74

E-mail : administratif@partenaireif.fr

Siret 39870175500041

DA 31620092862

Il s'agit de savoir utiliser le logiciel de traitement de texte Word pour rédiger un document professionnel de qualité, et de gagner en rapidité et en efficacité.

Contenu :

1. Le formatage : appliquer le formatage conditionnel et le formatage personnalisé des numéros, gérer les feuilles de travail.
2. Le référencement : ajouter des légendes, des notes de bas de page et de fin de page, créer des tables des matières, des index et des renvois.
3. Les fonctions avancées : les formulaires, les modèles, utiliser des filigranes, des sections, des en-têtes et des pieds de page dans un document, la fusion du courrier, les macros.
4. Le montage collaboratif : travailler avec des documents de base et des sous-documents, les fonctions de sécurité des documents.



Méthode :

- Test de positionnement en ligne « Diagnostic ICDL » permettant d'évaluer les connaissances du logiciel « Word – Avancé » du candidat et d'adapter son parcours à son niveau ;
- Apports théoriques et méthodologiques du formateur ;
- Exercices d'entraînement pour préparer la certification ICDL.

Publics concernés :

- Demandeur d'emploi et salarié



Modalités d'évaluation

- Remise du certificat ICDL en cas de 75 % de bonnes réponses lors de l'examen.



Indicateur de résultats (2021)

- 100 personnes ont ouvert un compte ICDL
- 30 personnes ont passé un examen ICDL
- 75 % ont obtenu leur certificat

100 % d'indice de satisfaction !